a coupé court aux considérations de parti. Les erreurs qui sont tacitement avouées dans ce bill ne doivent pas être attribuées à un seul parti politique, et je ne me propose pas de recourir dans le moment à cette vieille tactique de blâmer tel ou tel parti dans le but de savoir qui tenir responsable du commencement de ces erreurs. Tous les honorables membres de cette Chambre ont sans doute la conviction que les erreurs des trente-cinq dernières années ont leur source dans toutes ces déclarations et promesses faites dans la province de Québec au cours des campagnes électorales, et qu'il ne faut en tenir responsable un parti ou un individu en particulier.

Ces erreurs ont malheureusement produit un effet de plus en plus désastreux sur l'opinion publique, non seulement dans la province de Québec mais dans d'autres provinces; et à cette heure grave, il existe au Canada une certaine désunion; nous gaspillons une énergie qui devrait être dirigée vers l'accomplissement de notre devoir national commun.

Voilà qui servira d'introduction à mon discours, car j'aimerais que prît fin ce règne d'esprit de parti destructeur et qu'on adoptât au Canada une haute conception de la politique. Le plus beau monument que nous pourrions ériger à la mémoire de la Conférération, en cette année anniversaire, serait de faire du présent débat parlementaire sur cette question le prélude d'une ère nouvelle. Entre autres choses, prenons là résolution, dans toutes nos disputes internationales, en temps de guerre comme en temps de paix, de ne jamais nous servir de la province de Québec comme boucémissaire, dans le but d'arriver à certaines fins politiques.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. LAMBERT: A ceux qui pourraient, en ce moment, se laisser emporter par leurs sentiments acerbes et acrimonieux (on constate avec plaisir que très peu d'entre nous se sont emportés au cours du présent débat), je conseille de lire ces paroles, toujours d'actualité, extraites d'une des épitres de saint Paul; les voici:

Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Mais si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres.

Je remercie mon honorable ami et collègue d'Ottawa d'avoir consigné au compte rendu d'hier des paroles de l'honorable ministre de la Justice et de feu lord Tweedsmuir, car elles renferment l'idée maîtresse de ce que j'ai à dire. En vérité, je pourrais bien prendre la déclaration mémorable de lord Tweedsmuir comme texte de mes présentes remarques. Depuis longtemps, des Canadiens, de plus en plus nombreux, ont longuement étudié, au point de vue patriotique, la question de leur statut national; mais ils ont manqué d'énergie, d'esprit combatif, et leur point de vue n'a jamais été convenablement exprimé au Parlement, au Gouvernement canadiens.

Je tiens à dire ceci, avec tout le respect dû à mes amis de la province de Québec, que je consens volontiers à reconnaître leur long établissement sur le sol de notre pays, au point même de les classer parmi les aristocrates de la famille canadienne. Mais je rejette, pour cette raison, toute idée d'une distinction de classe, au détriment des habitants des autres provinces, lesquels, comme moi-même, sont réellement attachés au sol de notre pays. Nous ne voulons qu'une seule forme de loyalisme et d'attachement envers le Canada, sans aucune considération de géographie, de race, et ainsi de suite.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. LAMBERT: Je désire, dans le moment, rendre hommage, en des termes qui, j'en suis sûr, sont impuissants à traduire ma pensée, à la grande contribution apportée à la vie de notre pays par la population de la province de Québec. A notre modeste, mais précieux fonds artistique, littéraire et musical, elle a beaucoup donné. Notre héritage culturel est de beaucoup plus riche du fait de la présence parmi nous de cet élément ethnique et je suis sincère quand je dis que les possibilités de notre avenir national dépendront des dons continuels que le Québec apportera à notre vie nationale.

Le temps est venu où nous devons croire en l'existence d'une nation canadienne qui n'a pas peur de s'affirmer. Tâchons de découvrir, au cours de cet examen de conscience, de cette discussion, s'il n'y a pas d'obstacles insurmontables qui empêchent le Canada de devenir une grande nation; si tel est le cas, ayons la sincérité de les reconnaître et de les envisager sans crainte.

En ce soixante-quinzième anniversaire de la Confédération, je lis la déclaration que faisaient nos pères avec tant d'éloquence, à l'époque qui a précédé la naissance de notre nation; et quand je vois quelle foi ils y mettaient, je suis porté à croire que nous sommes encore bien loin de l'idéal qu'ils s'étaient proposé.

Je me permets de citer de brefs extraits des déclarations remarquables faites par ces grands hommes. Voici ce que disait sir Georges-Etienne Cartier, le bras droit de Macdonald dans la Confédération, pour la province de Québec: